

Licence Pro

Métiers de la Gestion et de la Comptabilité :

Comptabilité et paie



Cette Licence Professionnelle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer la paie du salarié de son entrée dans l'entreprise à sa sortie. Le diplômé saura : gérer les charges de personnel de l'entreprise, s'assurer du respect permanent du droit du travail et de la législation sociale. Il sera l'interlocuteur privilégié des organismes sociaux et fiscaux, et maîtrisera les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.

Organisation

- Enseignements dispensés par des enseignants et des professionnels du domaine
- Présence obligatoire et contrôlée
- Groupes de 24 étudiants maximum
- Conduite de projet en partenariat avec les entreprises
- Contrôle continu des connaissances

Durée de la formation à temps complet :

- du 1er oct. 2018 au 29 mai 2019
- 508 h au centre de formation
- 560 h de stage (16 semaines)

Tarifs :

- CIF et Plan de Formation 6 604 € (13 €/h)
- Contrat de Professionnalisation de 9,15€ à 15€/h selon OPCA

Formation Continue

Après la LP ?

Cette formation a vocation à l'insertion professionnelle immédiate. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.

Quelques exemples

- Gestionnaire ou Assistant paie
- Technicien social ou Assistant pôle social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur paie ou Collaborateur social en cabinet d'expertise comptable
- Assistant ressources humaines

Conditions de recrutement

- Être salarié ou demandeur d'emploi
- Bac+2 validé requis ou accès par Validation des acquis (VAP)
- Avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans
- Candidater sur : iutv.univ-paris13.fr/formation-continue

Sélection en 2 étapes :

- Sur dossier puis test et/ou entretien individuel

U.E.1 : Cadre économique et managérial des RH

- Économie du travail et théorie des RH
- Organisation et gestion des RH
- Évolution de la masse salariale, tableau de bord
- Méthodologie de projet et de rapport professionnel

U.E.2 : Environnement juridique et comptable

- Droit du travail individuel
- Droit du travail collectif
- Droit de la protection sociale
- Comptabilité et fiscalité de la paie, comptabilité approfondie des charges de personnel
- Compabilité et fiscalité de la paie, révision comptable

U.E.3 : Système d'information de l'organisation

- La paie, les éléments complémentaires de rémunération
- Les paies spécifiques
- Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salariés
- Informatisation de la paie

U.E.4 : Anglais appliqué aux RH

U.E.5 : Projet tutoré encadré

- Projet tutoré (groupe de 3 ou 4 étudiants : rédaction de rapport et soutenance collective)

U.E.6 : Stage en entreprise

- Stage de 16 semaines pour la formation initiale
- Activité professionnelle en entreprise pour les apprentis



Nous contacter

Formation Continue

01 49 40 31 43

secrhc@iutv.univ-paris13.fr

Responsable pédagogique

Lysiane RESSEGUIER

Journées Portes Ouvertes

(courant février / mars)



iutv.univ-paris13.fr/formation-continue

Nous rencontrer

TRAIN ligne H depuis la Gare du Nord (10 mn),
arrêt Epinay-Villetaneuse

BUS 361 ou 256

TRAMWAY T8 terminus Villetaneuse Université

TRAM T11 express arrêt Villetaneuse Université

Université Paris 13

IUT de Villetaneuse

99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 VILLETANEUSE

